

Noms propres : sens dénominatif et traductibilité sont-ils inconciliables ?

Emilia Hilgert

► **To cite this version:**

Emilia Hilgert. Noms propres : sens dénominatif et traductibilité sont-ils inconciliables ?. Sens, formes, langage: Contributions en l'honneur de Pierre Frath, ÉPURE, Éditions et presses universitaires de Reims, pp.201-221, 2014, 978-2-915271-81-2. hal-02478987

HAL Id: hal-02478987

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02478987>

Submitted on 14 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Noms propres : prédicat de dénomination et traductibilité sont-ils inconciliables ?

EMILIA HILGERT
Université de Reims Champagne-Ardenne

*À Pierre Frath, en hommage à ses recherches multilingues.
Mais peut-on traduire son nom ?
Ou comment la convention et l'usage, si chers à Pierre Frath,
régulent la traduction des noms propres.*

Cette réflexion sur la traductibilité des noms propres (Npr) s'est construite en marge d'échanges très stimulants¹ autour du livre de Georges Kleiber (1981) *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, qui constitue une pierre angulaire des études linguistiques sur le sens et la référence. Cet ouvrage suscite encore l'intérêt des chercheurs (cf. Frigerio, 2014, Hilgert, 2014), en rapport principalement avec le « prédicat de dénomination » proposé à l'époque, reconverti plus tard dans la formule du « Npr attribué à un N » (Kleiber, 2004²).

Une définition sémantique des Npr

Le « prédicat de dénomination » ou le sens dénominatif non descriptif

La préoccupation initiale de Kleiber (1981) était d'expliquer les ressemblances et les différences sémantiques et référentielles entre les descriptions définies et les noms propres, ou l'opposition entre des énoncés tels que *Le fils de mon voisin danse* et *Paul danse*. En analysant les propositions de définition du Npr de

1. Je tiens à remercier Aldo Frigerio pour les multiples échanges que nous avons eus à propos de la théorie du sens dénominatif de Kleiber et Maria Tenchea pour ses conseils en traductologie.
2. Cf. les articles explicatifs de Kleiber (1995, 1996, 2005, 2006).

l'époque dans une riche littérature surtout anglo-saxonne, Kleiber choisit une solution qui lui est particulière, celle du dénominativisme, qui écarte celles du descriptivisme et de l'asémantisme. Dans sa vision, les Npr ne sont pas sémantiquement descriptifs, c'est-à-dire riches de toutes les informations encyclopédiques (pour les noms célèbres) ou de vie familiale, sociale, professionnelle ou autres (pour ceux qui ne figurent pas dans les encyclopédies), parce que ces informations ne sont pas codées dans le sens du Npr lui-même, mais ajoutées *a posteriori* comme des informations non déterminatives, mais éventuellement identificatoires. Les Npr ne sont pas non plus des « désignateurs rigides » asémantiques, selon la formule de Kripke (1972), ce qui aboutirait à dire que les Npr sont des signes sans signifié ou que le sens serait le référent lui-même. Kleiber (1981) propose, dans ce livre majeur, de reconnaître au Npr un sens, comme pour tous les signes linguistiques, mais un sens simplement dénominatif, qui suppose qu'un particulier x porte le Npr X suite à un baptême ou à un acte assimilable au baptême et à la fixation du lien référentiel entre x et X par l'apprentissage et par une fréquente utilisation. Il a formalisé le sens des Npr sous la forme d'un prédicat : en face des noms communs tels que *oiseau* ou *chat*, qui sont des abréviations d'un sens descriptif et qui sont considérés comme des prédicats formulés $F(x)$, le sens des Npr est l'abréviation d'un prédicat de dénomination formulé *être appelé* $/N/(x)$. Cela veut dire qu'un Npr comme *Paris* a un sens unique « le x appelé */Paris/* », mais de multiples attributions possibles et donc de multiples référents possibles $x_1, x_2, x_3, \text{etc.}$ (une ville en France, une ville au Texas, le prénom d'une actrice, etc.). Des énoncés comme *Paul danse* ou *Paris est belle* signifient donc la présupposition d'existence d'une entité individualisée qui porte ce nom, la détermination de la référence par le sens dénominatif ne signifiant pas automatiquement l'identification du référent s'il n'est pas connu (elle peut se faire éventuellement par le biais d'appositions descriptives, identifiantes, prédicatives, etc.).

Kleiber (1981) définit donc le Npr comme l'unité linguistique qui contient dans son sens une forme homomorphe de son signifiant symbolisée dans sa formulation par $/N/$. Dans le paradigme qu'ils constituent, les Npr ont, dans la vision de Kleiber

(1981 : 416), « un dénominateur sémantique commun, le trait de dénomination *être appelé* et un élément variable /N/ [...] responsable de la différenciation sémantique », autrement dit un sème générique et un sème distinctif. Le Npr est donc un « désignateur direct opaque » (opaque descriptivement, parce qu'il ne dit rien lui-même sur le référent), mais transparent en tant qu'unité linguistique, parce qu'il comprend dans son sens, en quelque sorte, son signifiant : *Paul* ne peut avoir comme sens que la glose « le x qui est appelé /Paul/ ».

Comme cette définition sémantique a été confondue ultérieurement par certains commentateurs avec une description définie proprement linguistique (pas simplement une glose sémantique) et utilisée dans des manipulations de substitution inadéquates, du type *C'est vous, Charles ? > C'est vous l'individu appelé Charles ?*, ce qui change évidemment le sens de l'énoncé initial³, Kleiber (1995) renonce à la formulation du sens des Npr par le prédicat de dénomination, inapproprié de toute manière pour les emplois métaphoriques ou métonymiques des Npr du type *Jean est un vrai Mozart* ou *J'ai écouté du Mozart*, mais réaffirme dans chacune de ses analyses ultérieures que les Npr ont un sens (simplement) dénominatif, non descriptif et instructionnel, qui signifie que, pour déterminer le référent de *Paul*, il faut chercher l'individu qui porte ce nom. Le Npr est finalement un signe linguistique qui sert à :

- créer l'individuation des membres d'une classe désignable, autrement, par un nom commun, *Paul* étant le Npr d'un individu de la classe *hommes*, *Paris* un élément individualisé de la classe *villes* (cf. à cet égard Jonasson, 1994, Siblot, 1994, 1995)
- créer une référence dénominative, différente de la référence descriptive réalisée par une description définie (cf. la différence entre *Paul / Paris* d'une part et *le fils de mon voisin / la ville la plus proche*, de l'autre), même si les deux supposent l'unicité d'un particulier (la première est descriptivement opaque, la deuxième est descriptivement transparente).

3. Cf. les articles de Kleiber déjà cités et la synthèse de Hilgert (2014).

Sur les traces de la traductibilité des Npr

Les adeptes de la théorie du Npr vide de sens apportaient comme argument, entre autres, leur intraduisibilité et leur absence des dictionnaires de langue, faits qui sont, comme le note Kleiber (1981), loin de faire l'unanimité. À ce propos, il signale la remarque de Geach (1962 : 26-27) : « It is part of the job of lexicographer to tell us that *Warsaw* is the English word for *Warszawa* and a grammarian would say that *Warszawa* is a Polish word – a feminine noun declined like *mowa*. ». Kleiber (1981 : 353) avance que :

[m]ême en admettant qu'ils ne soient pas traduisibles, ou, du moins, que la majorité d'entre eux ne le soit pas, ce qui semble être un fait indiscutable dont il faudra tenir compte, on ne peut en déduire pour autant qu'ils n'ont pas de sens. La traduction est l'exercice qui substitue à un Signifiant₁ d'une langue donnée un Signifiant₂ d'une autre langue, le Signifié restant inchangé.

Sa position est claire :

Cette substitution n'a pas lieu avec les noms propres, mais est-ce une preuve de l'absence d'un Signifié ? En théorie, rien ne s'oppose à ce que l'on explique le phénomène de l'intraduisibilité par le fait que le Signifiant des noms propres reste identique d'une langue à une autre.

Il reprend l'idée de l'intraductibilité des Npr plus loin, au nom de leur transparence sémantique :

Dans le processus de la traduction, le Signifié doit rester théoriquement invariant. Or, si l'on veut garder constant le Signifié d'un nom propre, on ne peut substituer à son Signifiant un autre Signifiant. Changer le nom propre anglais *Brown* en *Brun* entraîne automatiquement un changement de Signifié, puisque le sens 'être appelé /Brown/' est converti en 'être appelé Brun.' » (Kleiber, 1981 : 399).

Autrement dit, les signifiants (ou les homomorphes des signifiants) présents dans le sens des Npr font que, lors de la traduction, le changement de /N/ provoquerait un changement de sens. En guise de bref commentaire de cette idée : il n'est peut-être pas étonnant de voir que l'exemple choisi, sans la majuscule et

décontextualisé, ne serait plus un Npr, mais un adjectif parfaitement traduisible.

Des noms propres pas tous logés à la même enseigne

Les Npr ne se traduiraient donc pas, comme ils n'entreraient pas, selon Kleiber, dans des relations de synonymie ou d'antonymie. Et pourtant, du point de vue simplement formel, de surface, il y a des phénomènes qui intriguent, parce qu'on appelle, par exemple, *Nicolas Machiavel* en français l'individu qui s'appelle de son vrai nom en italien *Niccolò Machiavelli*, et que l'intuition nous dit *a priori* qu'il s'agit du même nom et que les différences de forme ne provoqueraient pas de changement de sens. Mais, dans le cas de *Coluche*, le nom francisé de l'humoriste, et *Colucci* pour nommer ses fils, on dirait avec plus d'assurance qu'il s'agit de deux noms différents, parce que les interchanger provoquerait des confusions référentielles. Et pourtant, le bambin d'un couple franco-allemand peut être appelé *Claude* par son père et *Klaus* par sa mère, sans confusion référentielle, certainement parce qu'il s'agit d'un référent unique. On apprend aussi du *TLFi* à l'article « franciser » que « [*Baldassarino de Belgiojoso*] avait francisé son nom en *Balthazard de Beaujoyeulx*⁴ (Brillant, *Probl. danse*, 1953, p. 193) », alors que *Shakespeare*, anglais, reste *Shakespeare* en français⁵ et que *Beaumarchais* ou *Jean Marais* restent inchangés en anglais, pour ne prendre en compte que la forme graphique du Npr. Et comment s'explique le fait qu'*Eugen Ionescu*, nom d'origine roumaine, s'écrit *Eugène Ionesco* en français, alors qu'on n'écrit pas en français *Ceausesco* le nom roumain *Ceașescu* ?

Quant à la forme phonique, en demandant à Georges Kleiber comment prononcer son nom lors de la présentation d'une de ses conférences, il a avoué souhaiter que son nom soit prononcé

4. Violoniste et chorégraphe français d'origine italienne du XVI^e siècle, valet de chambre, entre autres, de Catherine de Médicis.
5. Sauf dans les suppositions attribuées à Alfred Jarry sur le patronyme de Shakespeare, du fr. Guillaume de Hochevoire (cf. le Colloque international de l'Ecole Supérieure d'Interprètes et Traducteurs de Paris « Profession : traducteur », 9-10 novembre 2007). Merci à Daniel Thomières pour cette information.

« à la française », [kle'bɛR] et non juste mi-francisé [klaj'bɛR], parce que, autrement, son nom alsacien devrait être prononcé, dans sa langue d'origine ['klajbər]. Traduction ? Autre chose ?

Une faille sémantique ?

Et du point de vue du sens de N_{pr}, les phénomènes mentionnés plus haut seraient-ils la preuve d'une faille dans la solution proposée par Kleiber (1981) ? De l'avis de Frigerio (2014), la définition par le prédicat de dénomination *être appelé* /N/ (x) pose un problème qui concerne, justement, la traduction des noms propres. Si Kleiber pensait à l'époque, malgré la mise en garde de Geach, que les N_{pr} ne sont pas traduisibles⁶, Frigerio (2014) embrasse l'opinion de ceux qui pensent le contraire : la traduction des N_{pr} est bien une réalité. Ce que l'on pourrait appeler une adaptation phonologique d'un N_{pr} d'une langue à un autre système linguistique est, selon lui, une traduction, d'où sa définition :

given the linguistic form f_1 meaning m in the language L_1 , the translation of this word into L_2 is the substitution of the linguistic form f_1 with a linguistic form f_2 meaning m or something very similar in L_2 . If this definition is correct, phonological adaptations are in fact translations (Frigerio, 2014, note 5).

Or cela pose, selon Frigerio, le problème du sens de *Londres* qui serait différent de celui de *London*, parce qu'il s'agit de deux formes différentes :

The same conclusion can be extended to any translation of a proper name. If $N_1 \neq N_2$, the metalinguistic theorist⁷ must conclude that N_1 has a different meaning from N_2 , even if this does not seem to be the case.

Aussi Frigerio tire-t-il la conclusion, à propos de la théorie de Kleiber et en se servant des gloses⁸ « (8) *The city called /Lon-*

6. Kleiber (2004, note 12) revient sur cette idée : « Le problème de la traduisibilité des noms propres est pourtant bien réel, voir à ce sujet Ballard (2001) et Grass (2002). ».

7. C'est l'appellation que Frigerio (2014) donne à la théorie du sens dénomiatif du N_{pr} de Kleiber (1981) dans sa première variante, à cause de la présence du signifiant dans le signifié.

8. Cette numérotation est celle de ces exemples dans l'article cité.

don/ » et « (9) *La ville appelée /Londres/* » des énoncés « (10) *London is pretty* » et sa traduction « (11) *Londres est belle* », que ces deux formulations « are two descriptions that have the same referent, but two clearly different meanings ». Comme le sens est différent,

if the metalinguistic theorist is right, (9) should not be a good translation of (8) and, contrary to our intuitions, (11) should not be a good translation of (10). I conclude that metalinguistic theory has counterintuitive consequences regarding the translation of proper names from language to language.

Le point de vue des traductologues

Pour la reconnaissance de la traductibilité des Npr

Les travaux des spécialistes de la traduction des Npr, parmi lesquels Ballard (2001), Grass (2002, 2006, 2011), Piton, Grass et Maurel (2003), Agafonov *et alii* (2006), Lecuit, Maurel et Vitas (2011), définissent des types de traduction spécifiques aux Npr, combinés avec leurs domaines d'usage, s'appuyant sur des études empiriques, souvent sur la base de corpus multilingues alignés.

Ainsi, le passage d'une langue à une autre regroupe les procédés suivants : l'*emprunt*, la *transcription*, la *translittération* et le *calque* ou la *traduction*, procédés qui peuvent se combiner entre eux et interagir avec les caractéristiques morphologiques de la langue cible.

L'emprunt est le cas de l'importation du Npr tel quel, sans rien changer à sa structure graphique, comme dans *Donaueschingen* (all.) → *Donaueschingen* (fr.) ou *Bush* (angl.) → *Bush* (fr.), ou *Phileas Fogg*, qui garde cette graphie dans les traductions du roman de J. Verne dans une dizaine de langues⁹, ou, pour rappeler l'exemple de Kleiber (1981), de *Brown* (angl.) → *Brown* (fr.), qui n'est pas « traduit » en *Brun*.

La translittération fait correspondre à chaque signe d'un système d'écriture un signe dans un autre système (cf. Grass, 2006).

9. C'est le cas aussi des Npr d'associations comme *Greenpeace* ou *Amnesty International*, dont la notoriété impose des emprunts en L2 (Grass, 2011), sauf en Espagne, où on utilise *Amnistía Internacional*.

C'est le cas de *Moskva* translittéré de l'alphabet cyrillique en alphabet latin, procédé *a priori* complexe, parce qu'il peut produire des formes difficilement lisibles comme *Čel'abinsk*, forme translittérée selon la norme ISO du nom de la ville de l'Oural.

La transcription pallie les désavantages de la translittération et donne une forme adaptée au système de la langue cible, comme dans le cas de *Tcheliabinsk* ou des noms alsaciens francisés, comme *Zabern* devenu *Saverne*. Lecuit *et alii* (2011) préfèrent parler dans ce cas d'*assimilation*, définie comme l'adaptation phonétique et graphique des Npr aux différents systèmes graphiques des L2 (fr. *Aouda*, gr. *Αούντα*, bulg. *Αυδα*, esp. *Aouida*, it. *Auda*) ou encore l'adaptation aux différents systèmes morphologiques des L2, comme, par exemple, l'expression de la possession dans les langues slaves, qui fait que *de Passepartout* devient en serbe *Paspartuov*, qui, à son tour, peut être décliné.

Le calque partiel ou total concerne les noms propres mixtes, comprenant des noms communs, qui se traduisent. Le calque est total pour *Cap de Bonne-Espérance* / *Cape of Good Hope* / *Kap der Guten Hoffnung*, et partiel dans le cas de *Université de Tours* / *University of Tours* / *Universität Tours* (Agafonov *et alii*, 2006)¹⁰.

Rappelons aussi que la répartition, selon les domaines conceptuels, en anthroponymes, toponymes, ergonymes (objets et travaux) et pragmonymes (événements) est indispensable pour une translation appropriée : par exemple, *France* du français est traduit en allemand par *Frankreich* s'il s'agit du pays, *das France* s'il s'agit du vaisseau et *France* s'il s'agit du prénom (cf. Agafonov *et alii*, 2006).

Une préoccupation simplement phono-morpho-graphique ?

La présentation succincte et certainement très partielle des principes de la traduction des Npr montre que les préoccupations

10. À ces procédés les traductologues ajoutent l'incrémentalisation ou l'ajout d'appositions explicatives aux noms d'associations empruntés, l'adaptation des noms d'œuvres, la transposition de syntagmes prépositionnels dans des formes syntaxiquement différentes, la modulation des noms de combats en fonction de leur perception dans différentes langues-cultures (comme une victoire, une défaite ou un événement neutre).

des traducteurs sont d'ordre principalement morphographique et typologique, et pour cause : ils s'intéressent aux changements que subit ou non la forme d'un Npr lors du passage d'un code linguistique à un autre.

On constate deux regroupements possibles : les Npr comme unités linguistiques subissent soit une assimilation à des systèmes phonologiques, graphiques et morphologiques d'autres langues, soit une traduction semblable à celle des noms communs, surtout si les Npr sont composés avec un nom commun, comme *la Grande Bretagne*, ou transparents, comme celui du personnage de J. Verne *Passepartout* traduit en espagnol *Picaporte*.

Deux termes génériques viennent clore cette rapide typologie : le Npr étranger, par rapport au français, est soit une forme locale empruntée telle quelle, appelée donc « endonyme », comme *Prater* ou *Oder* en français, soit une forme adaptée ou traduite appelée « exonyme » comme *Autriche*, *Saxe*, *Munich*, *Porte de Brandebourg* ou *lac de Constance* (Grass, 2006).

Grass (2006) souligne que « dans la grande majorité des cas, la traduction d'un nom propre est un emprunt », c'est-à-dire une non modification, et que l'emprunt concerne principalement les anthroponymes, qui ne sont généralement pas modifiés. Les autres phénomènes, comme l'assimilation et le calque n'en restent pas moins appréciables. Un traitement homogène de la classe des Npr aboutit ainsi à la généralisation de leur propriété de traductibilité.

Retour au sens dénominatif confronté à la traduction

Notre objectif était de voir si l'explication des Npr par un sens dénominatif correspondant à *être appelé /N/ (x)* (Kleiber, 1981) résiste à la confrontation avec les analyses de traductologues. Quels éclaircissements peut apporter le croisement de deux disciplines comme la sémantique des noms et la traductologie ? La thèse de l'intraductibilité des Npr semble être contredite par le fait que, pour les traducteurs, tous les Npr sont concernés par la traduction. Dans ce cas, la critique de Frigerio (2014) serait pleinement fondée. Et pourtant...

Le cas de la traduction spontanée non autorisée

L'objectif de la traduction est clair : la lisibilité des Npr importés dans une autre langue et la correspondance avec le système linguistique vers lequel ils sont translatés. D'autres raisons sont parfois invoquées. En marge de l'assimilation du prénom *Jean* et du changement de *Passepartout* dans l'esp. *Juan Picaporte*¹¹, ce qui le fait entrer dans la catégorie des calques, Lecuit et alii (2011, note 15) pensent que la liberté du traducteur de traduire le nom de *Passepartout* « s'explique du fait du caractère fictif de ce nom », qui est, d'ailleurs, le seul à être construit à partir d'unités du lexique commun. Ce que ne remarquent pas Lecuit et alii (2011) est que *Phileas Fogg* est tout aussi fictif que *Passepartout*, leur remarque attirant juste l'attention sur la différence de traitement des deux Npr de personnages fictifs, emprunt, assimilation ou calque. Cette remarque laisse entendre que s'il s'agissait du Npr d'une personne réelle, l'assimilation phonétique et graphique ou le calque ne seraient plus autorisés, c'est-à-dire que ces procédés resteraient possibles, mais que le traducteur ne le ferait pas. Toute la question est de savoir pourquoi ce côté *fictif* de l'individu ainsi nommé permet le calque, alors que ce procédé ne serait pas permis ou concevable pour le même Npr attribué à une personne réelle. Remarquons que la question concerne non seulement les anthroponymes standard, mais aussi les Npr de personnes attribués aux phénomènes météorologiques, comme la tempête *Klaus*, qui n'a pas été assimilée en français sous la forme « tempête Claude ».

Un premier constat s'impose : l'assimilation et le calque des anthroponymes ne sont pas permis spontanément. Aucun traducteur ne prendrait la liberté d'assimiler ou de calquer un anthroponyme en dehors des normes de traduction (adaptation à un système graphique, par exemple), parce que cela mènerait à la non identification du référent. Cela se justifie, dans les termes

11. Nom d'un personnage du roman de J. Verne *Le Tour du monde en quatre-vingt jours* (tout comme *Phileas Fogg* déjà cité), traduit dans la version espagnole, mais pas dans les dix autres versions observées. Le nom commun *picaporte* (esp.) signifie, d'ailleurs, « loquet » et semble être plus une création du traducteur, qui l'a probablement choisi parce qu'il est composé, comme *Passepartout*.

de Kleiber à propos de *Brown* et *Brun*, par le fait qu'un changement de forme (de signifiant) mènerait à un changement complet (signifiant + sens) et donc à « un autre nom propre » : on aboutirait à deux signes, l'un interprétable comme [l'individu appelé /Brown/] et l'autre comme [l'individu appelé /Brun/]. Si un document officiel où figure le Npr *Merkel* comprenait dans sa traduction française une quelconque assimilation en français (*Merquel*, *Merquèle*, *Mairquelle*, *Merqueul*), le lecteur serait bien en droit de constater juste l'homophonie ou la quasi homophonie de ces formes et de se demander de qui il s'agit. Il ne serait pas à même de savoir que l'une ou l'autre de ces formes renvoie au référent de l'all. *Merkel*, femme politique, à moins que le contexte ne l'y aide (un article de presse qui parle de la politique en Allemagne). La traduction de type assimilation spontanée non autorisée donne plutôt raison à Kleiber : tout changement de forme mènerait à un changement de sens et supposerait donc un autre référent. En guise de preuve, cet extrait du roman autobiographique d'Axel Munthe, à propos de sa présence en tant que médecin à Messine après le tremblement de terre de 1908 et de sa rencontre avec quelques pilleurs de ruines :

Malheureusement pour moi, mon aventure parvint aux oreilles de quelques correspondants de journaux qui rôdaient autour de la zone militaire [...] en quête de nouvelles à sensation, les plus invraisemblables étant les meilleures ; et sûrement cette histoire paraîtrait suffisamment invraisemblable à ceux qui n'étaient pas à Messine durant la semaine qui suivit le tremblement de terre. Seule *la mutilation heureuse de mon nom* me sauva de la célébrité... »¹² (nos italiques).

C'est-à-dire que la publication dans les journaux de son nom écorché a fait que les lecteurs n'ont pas établi de lien entre lui et la personne hébergée, sans le savoir, par des pilleurs.

Le cas de la traduction stabilisée par convention ou par l'usage

Il convient toutefois de rendre compte de la forme assimilée *Machiavel* de l'italien *Machiavelli* ou de *Coluche* opposé à *Colucci*. Ou encore du fait qu'en espagnol il est habituel de

12. *Le Livre de San Michele*, trad. P. Rodocanachi, Albin Michel, 1934, p. 396.

traduire les noms propres¹³. Ainsi, les guides touristiques espagnols parlent de « *la basílica de Nuestra Señora* » de Paris (pour *Notre-Dame*), de « *la iglesia del Sagrado Corazón* » (pour le *Sacré Cœur*), etc., qui rappellent *Juan Picaporte* pour Jean Passepartout. Les médias espagnols annonçaient aussi que « *Catalina y Guillermo han bautizado a su niño con el nombre de Jorge* » (il s'agit de Kate et William et leur bébé !)¹⁴.

Nous pensons qu'ils représentent le cas des nombreux Npr dont l'assimilation est stabilisée par une convention et par l'usage. La convention peut être imposée individuellement : c'est certainement le cas de *Coluche*, qui a choisi son nom de comédien, peu importe pourquoi et comment, en l'imposant à l'usage et en le stabilisant (ce dernier fait est le plus important). Le traducteur qui traduit une œuvre de fiction peut proposer une forme assimilée d'un Npr et l'imposer ainsi grâce à l'autorité de son statut. La convention de la traduction (ou du calque) des Npr peut être aussi celle d'une communauté linguistique, comme c'est le cas de l'Espagne. Les noms d'usage et les noms francisés lors, par exemple, de l'acquisition de la nationalité sont stabilisés par un acte administratif qui établit une norme. L'assimilation de noms propres de personnalités historiques dont l'activité fait l'objet de connaissances encyclopédiques peut devenir la norme pour certains d'entre eux suite à de multiples mentions. Notons avec Grass (2006 : 663) que :

[c]haque langue note les toponymes d'une autre langue selon un certain usage qui existe parfois depuis des siècles et qui dépend en grande partie de facteurs culturels.

Et aussi que :

[p]our une petite partie de la toponymie mondiale, le français possède des exonymes, c'est-à-dire les formes françaises, consacrées par l'usage, de noms étrangers. (Grass, 2006 : 665)

13. Cette habitude ne concerne pas l'espagnol de l'Amérique latine.

14. Je remercie Silvia Palma pour cette information. Cf. aussi son étude sur la traduction des jeux de mots, et donc des noms propres, dans *Astérix* en espagnol. Rien qu'un exemple : *Premiéprix* (fr.) → *El Granprix* (esp.) (Palma, 2006).

L'étude de Grass porte sur les toponymes, mais ses remarques sont tout à fait transposables aux anthroponymes.

Cette assimilation stabilisée et consacrée par l'usage sous une forme francisée serait-elle, si l'on suit la pensée de Frigerio (2014), un autre Npr, différent du nom d'origine ? Une dénomination modifiée dans ces conditions implique-t-elle un changement de sens ? Certes, et Frigerio (2014) l'a bien vu, le sens dénomminatif n'est pas le même, c'est-à-dire que [l'individu appelé / Coluche/] est différent dénomminativement et donc sémantiquement et, par voie de conséquence, référentiellement, de [l'individu appelé / Colucci/], parce qu'on dissocie le père et ses fils dans ce cas concret. Il faut toutefois ajouter un élément d'analyse important : on reste à l'intérieur du même code linguistique, le français, dans le cas de *Coluche* (assimilation en fr.) et *Colucci* (emprunt en fr.), mais on est aussi au croisement de deux codes linguistiques différents lorsqu'on pense à *Colucci* (it. en original). Pour les Npr *Coluche* et *Machiavel* utilisés comme exonymes, un trait sémantique s'ajoute à celui de la dénomination initiale, montré par la paraphrase « Coluche est le nom français de Colucci », « Machiavel est le nom français de Machiavelli », tout comme « Londres est le nom français de London » ou « Munich est le nom français de München ». Le sens général des Npr est modélisable alors par « être appelé /N/ (x) dans telle langue », parce que toute importation d'un Npr d'une langue L1 dans une langue L2 donne naissance à une forme identique à celle de L1 si c'est un emprunt comme *Bush*, *Merkel*, *Donaueschingen*, *Covent Garden*, ou assimilée ou calquée sur le système de L2 dans le cas de *Coluche*, *Machiavel*, *Munich*, *le Palais de Buckingham*, *la Maison Blanche*. Katz (1994) souligne un fait important dans l'utilisation conventionnalisée des exonymes, à savoir que si un Npr assimilé est entré dans l'usage en L2, il n'est plus possible de revenir à un simple emprunt en ce qui le concerne, comme le montre l'inappropriation de *Deutschland* dans une phrase anglaise, qui exige l'utilisation de *Germany* :

[...] different proper names have different senses. This consequence can be independently supported in various ways. It

is confirmed by the fact that ‘Is the White House the White House?’ is trifling (a self-answered question), but ‘Is the White House la Maison Blanche?’ is not; it is also confirmed by the fact that ‘John believes Germany is in Europe’ can be true while ‘John believes Deutschland is in Europe’ is false.

Donnons le mot de la fin aux traductologues : « un emprunt se comprend dans la langue dans laquelle il est entré, avec une forme qui est fixée par l’usage » (Grass, 2006), ou fixée par des conventions officielles telles que GENUNG et StAGN des Nations Unies¹⁵.

Le sens des termes indexicaux et la traduction

Le problème que pose la traduction des Npr, qui provoquerait un changement de sens au passage de L1 à L2 à cause de la présence d’un sème homomorphe du signifiant dans le signifié, pourrait se poser aussi pour la dimension indexicale ou instructionnelle des Npr, semblable à celle des pronoms indexicaux *je* et *tu* (l’instruction comprise est : « chercher celui qui s’appelle /Paul/ » et « chercher celui qui dit *je* »). Autrement dit, si *je* conserve son sens lorsqu’il est traduit dans une autre langue, le Npr devrait pouvoir réaliser lui aussi son rôle indexical par la conservation d’un élément du sens initial. Rappelons que la référence dénomminative se rapproche par son côté instructionnel de celle réalisée par les pronoms personnels appelée référence indicative ou indexicale (cf. *Paul !* au vocatif ou en apostrophe, comparé à *Hé, toi, là-bas !* ou *Paul, viens ici !* comparé à *Toi, viens ici !*), mais se distingue de celle-ci par le fait que le Npr peut s’employer aussi bien en présence qu’en l’absence du référent

15. Cf. Grass (2006 : 660-661) : « la tendance vise à une standardisation des noms géographiques pour une soi-disant meilleure compréhension internationale. Cette standardisation, en ce qui concerne les langues française et allemande, est opérée sous l’égide des Nations Unies par le GENUNG (Groupe d’experts des Nations Unies pour l’Uniformisation des Noms Géographiques) et par le StAGN (Ständiger Ausschuss für Geographische Namen), mais elle n’est pas toujours suivie d’effets. De fait, ce qu’on peut appeler « le poids de l’histoire » joue un rôle qu’on ne saurait sous-estimer, si bien que le *Chinois de Königsberg* ne deviendra jamais le *Chinois de Kaliningrad* » (formule de Nietzsche qui se moquait de Kant en l’appelant « le grand Chinois de Königsberg »).

(*Paul n'est pas à la maison, il est sorti*). Le Npr a pourtant deux points communs majeurs avec le pronom personnel *je* token-réflexif : les deux sont caractérisés par la présence du signifiant dans la glose sémantique (le sens de *je* = celui qui dit /je/ ; le sens de *Paul* = celui qui s'appelle /Paul/) ; les deux constituent des catégories très voisines : la 'personne' pour *je* (cf. Benveniste, 1956 / 1966 : 251-258) et la catégorie 'individu' / 'particulier' pour le Npr. Le Npr peut d'ailleurs accompagner le pronom (*Toi, François, tu vas partir demain ; François, tu vas partir demain*), cf. à cet égard Tamba (1994 : 223) et Kleiber (2012).

Frigerio (2014) répond à cette analogie par le fait que seuls les pronoms conservent leur sens instructionnel, parce que *je* traduit *I* et *I* traduit *je* gardent leur sens lors de la traduction, et cela, parce que les signifiants en quelque sorte se traduisent aussi :

Kleiber compares the procedural sense of proper names with that of indexicals : « *je* a pour instruction de prendre en compte celui qui a prononcé l'occurrence de *je* » (Kleiber, 2004 : 133). One might object that my argument has the consequence that indexicals cannot be translated because they would express different instructions in different languages: for instance, *je* would express the instruction of finding the utterer of *je*, while *I* would express the instruction of finding the utterer of *I*. Since these are different instructions, one would be forced to conclude that *je* has in French a different meaning from *I* in English. I believe that this conclusion is premature. In fact, there is an instructional meaning that *je* and *I* have in common: find who is speaking, i.e. the utterer of the words you are listening. Thus, there is a clear sense in which *je* and *I* have a common procedural meaning. However, given two different proper names, N and M, we cannot recover a similar common meaning, if Kleiber's instructional view is correct.

Remarquons toutefois que *I* est la traduction de *je* et que le sens instructionnel se « translate » tout simplement de l'un à l'autre, dans les deux sens (au sens que /je/ et /I/ sont des éléments du sens instructionnel de ces indexicaux en L1, respectivement L2). Et que, si la traduction de 'je' et 'I' ne pose pas de problème de changement de sens, alors que le signifiant fait partie du signifié,

cela ne devrait pas, en principe, poser de problème dans le cas du sens instructionnel des Npr traduits non plus.

« *Lallomorphie* » des noms propres exonymes

Reprenons la discussion de la modification formelle des Npr lors de la traduction et des répercussions de cette modification sur leur sens. Soulignons qu'on est obligé ici de discuter uniquement le cas des assimilations, parce que les emprunts supposent de toute manière l'importation du Npr tel quel, sans modification (la « traduction » est alors la simple utilisation du Npr tel quel dans un autre code linguistique). Notre hypothèse est qu'un exonyme conserve son sens malgré le changement de forme par assimilation (nous sommes d'accord sur ce point avec Frigerio, 2014), mais que cela n'invalide pas la théorie de Kleiber, parce que les formes assimilées (là où elles sont autorisées et par la suite stabilisées par les conventions et l'usage) ne doivent pas être interprétées comme étant un autre mot ou un mot nouveau. Mais peut-il être le même s'il est « différent » ? La question peut trouver une réponse par analogie avec d'autres formes linguistique qui relèvent du même fonctionnement : les Npr ne sont pas les seules unités linguistiques qui se caractérisent par un sens inchangé codé dans des formes légèrement différentes, motivées par des conditions spécifiques d'utilisation. On retrouve ce phénomène dans l'allomorphie des bases et des affixes lors de la dérivation constructionnelle : *fleur* et *flor-*, des bases lexicales allomorphiques, conservant leur sens dans la dérivation, tout comme des formes suffixales telles que *-ier* [je] et *-er* [e] dans *citronnier* et *oranger*, dont le sens est le même dans les deux cas : « plante qui produit les fruits désignés par le nom de base » et dont l'allomorphie est justifiée par la forme phonétique de la base.

De la même manière, il existe une condition précisément identifiable pour qu'il y ait des changements allomorphiques des Npr : c'est l'assimilation lors de leur importation dans un autre système linguistique, c'est-à-dire leur statut d'exonymes, d'utilisation en dehors du système linguistique d'origine, comme c'est le cas pour *Machiavel*, allomorphe de *Machiavelli* ou de *Londres*, allomorphe de *London*. On peut de la même manière

considérer que *Donau*, *Danube*, *Duna*, *Dunaj* (en tchèque), *Dunărea* (en roumain), *Δούναβης* (Doúnavis, en grec), *ドナウ川* (*ja*) (*Donau-gawa*, en japonais), etc. sont des allomorphes, soit ayant évolué de *Danubius* (lat.), soit devenus des emprunts, que l'on peut regrouper sur la base d'une ressemblance phonique et graphique suffisamment claire pour ne pas être considérés comme des synonymes, et sur la base, bien évidemment, d'un même sens.

Le sens des noms propres se traduit comme le sens des noms communs

Après l'observation des formes, retour au sens. Si l'on considère que le sens d'une unité lexicale est décomposable en sèmes ou traits sémantiques et que le sens des Npr est du même type que celui des noms communs (cf. Hilgert, 2014), le sens de *Londres* comme Npr exonyme est décomposable lui aussi en sèmes. La glose sémantique « un x appelé /Londres/ » pourrait être décomposée en [+présupposition d'existence « il existe »], [+une entité d'une catégorie désignable par un nom commun], [+individuée], [+parce qu'elle est appelée], [+/Londres/]. Le sème distinctif entre entités ainsi individuées est le /Signifiant/ (nous préférons le mettre entre barres, pour signaler, comme cela résulte de la définition de Kleiber (1981), qu'il ne s'agit pas du signe en entier, Sa + Sé, ni de la chaîne phonique physique, mais de quelque chose de plus abstrait, d'une représentation graphique de la chaîne phonique en question). /Londres/ est un sème, un élément de sens, un trait sémantique distinctif, comme le dit Kleiber (1981).

Pour reprendre la comparaison avec les noms communs, *chat*, en tant qu'unité linguistique conventionnellement codée, est l'abréviation d'un ensemble de sèmes qui se formulent, du moins du point de vue des lexicologues et des lexicographes, à l'aide d'autres mots du français, c'est-à-dire de la langue à laquelle appartient l'unité lexicale en question. La compréhension de *gatto*, sa traduction en italien, se fait aussi par le biais de sèmes qui, eux, sont formulables en italien, dans le code auquel appartient ce mot. Cela signifie que les sémèmes d'un code ont des correspondants sémiques dans d'autres codes. Dans ce cas,

/Londres/ en tant que sème a comme correspondant sémique /London/, mais seulement pour l'exonyme allomorphe, ce qui ne provoquerait pas de changement de sens.

Kleiber soutenait que les noms propres ne sont pas traduisibles, parce qu'ils changeraient de sens, et nous ajoutons qu'aucune traduction spontanée, soit descriptive, soit de type assimilation originale, n'est autorisée. Ils sont pris dans une autre langue avec leur forme d'origine, ce sont des emprunts, ce qui ne pose plus le problème du changement du sens. Pour les assimilés, la notion d'allomorphie des exonymes préserve aussi le sens de dénomination. C'est-à-dire que de toute manière, le Npr est perçu comme appartenant à une langue L et peut être translaté dans d'autres langues. Si on prend la traductibilité comme préalable, la traduction n'invalide pas le prédicat de dénomination qui est le sens du Npr, composé donc de sèmes, à la manière des noms communs. Le Npr est une « abréviation de dénomination », de la même manière que le nom commun est l'abréviation d'une « description » qui est en fait sa définition sémantique. Mais si des noms propres sont traduits (it. *Niccolò Machiavelli* > fr. *Nicolas Machiavel*), il existe une convention entre locuteurs, un apprentissage de cette traduction, qui fait que le traitement d'un Npr comme exonyme se fait par allomorphie, qui suppose la conservation du sens.

Conclusion

Nous pensons avoir apporté des précisions sur les conditions de la traduction des Npr et une réponse à la question portant sur la compatibilité de la modélisation du sens des noms propres par le prédicat de dénomination et leur traduction par assimilation phonétique et graphique : la préservation du sens des noms propres exonymes se fait grâce à l'allomorphie. Chemin faisant, s'esquisse une idée sur la disparité des Npr devant la traduction : les anthroponymes sont plutôt importés tels quels dans une autre langue (empruntés), alors que les toponymes ont subi généralement une assimilation allomorphique, sous le poids des habitudes, de l'histoire, des conventions et de l'usage partagé. Les anthroponymes n'ont pas tous le temps et les raisons

d'entrer dans le domaine des connaissances encyclopédiques patrimoniales comme allomorphes exonymes, parce que les individus humains sont beaucoup plus passagers que les référents durables des toponymes, qui entrent dans une sorte de patrimoine commun interlinguistique, tout simplement parce qu'ils individualisent des espaces géographiques que l'on partage dans un usage social.

Références bibliographiques

Agafonov, C., Grass, T., Maurel, D., Rossi-Gensane, N. et Savary, A., 2006, « La traduction multilingue des noms propres dans PROLEX », *Méta*, 51, n° 4, 622-636.

Ballard, M., 2001, *Le nom propre en traduction*, Paris : Ophrys.

Frigerio, A., 2014, « Some objections to the metalinguistic theory of proper names », in Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. et Daval, R. (éd.), *Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*, Reims : EPURE, 405-418.

Geach, P. T., 1962, « Russell's Theory of Descriptions », in Mc Donald, M. (ed.), *Philosophy and Analysis*, Oxford : Blackwell, 32-36.

Grass, T., 2002, *Quoi ! Vous voulez traduire « Goethe » ? Essai sur la traduction des noms propres allemand-français*, Berne : Peter Lang.

Grass, T., 2006, « La traduction comme appropriation : le cas des toponymes étrangers », *Meta*, vol. 51, n° 4, 660-670.

Grass, T., 2011, « Médecins sans frontières, Doctors without Borders, Ärzte ohne Grenzen : traduire les noms propres d'associations (français – anglais – allemand) », in Milliaressi, T. (éd.), *De la linguistique à la traductologie*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 197-212.

Hilgert, E., 2014, « Le nom propre chez Georges Kleiber : chronique d'une inadéquation annoncée », in Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. et Daval, R. (éd.), *Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*, Reims : EPURE, 385-403.

Jonasson K., 1994, *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

Katz, J. J., 1994, « Names Without Bearers », *The Philosophical Review*, 103, 1-39, <<http://www.nyu.edu/gsas/dept/philo/courses/concepts/katznames.html>>, consulté le 29.01.2014).

Kleiber G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.

Kleiber G., 1995, « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après », in Noailly M. (éd.), *Nom propre et nomination*, Paris : Klincksieck, 11-36.

Kleiber G., 1996, « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination », in Thoiron Ph. (éd.), *La dénomination, Meta : journal des traducteurs*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 41, 4, 567-589.

Kleiber G., 2004, « Peut-on sauver un sens de dénomination pour les noms propres ? », *Functions of Language*, 11 / 1, 115-145.

Kleiber G., 2005, « Les noms propres 'modifiés' par *même* », *Langue française*, 146, 114-126.

Kleiber, G., 2006, « Retour sur les noms propres modifiés », *Linguistica*, vol. 1, n°1, 33-51.

Kleiber, G., 2007, « Sur le rôle cognitif des noms propres », *Cahiers de lexicologie*, 91: 2, 153-167.

Kleiber, G., 2012, « À la quête de *Je* et *Tu* », in Frath, P., Blomfield, J., Bourdier V., Bréhaut, K., Hilgert, E. (éd.), *La référence, la conscience et le sujet énonciateur*, Reims : EPURE, 135-162.

Kripke, S., 1972, « Naming and Necessity », in Davidson, D., Harman, G. (ed.), *Semantics of Natural Language*, Dordrecht : Reidel, 253-355.

Lecuit, E., Maurel, D., Vitas, D., 2011, « La traduction des noms propres : une étude en corpus », *Corpus*, n° 10, 201-218, <<http://corpus.revues.org/2086>>, consulté le 24.01.2014.

Palma, S., 2006, « La traducción de los elementos culturales: el caso de Astérix y Mafalda », in Bruña, M., Caballos Bejano, M., Illanes Ortega,

CONTRIBUTIONS EN L'HONNEUR DE PIERRE FRATH

I. (ed.), *La cultura del otro: español en Francia, francés en España*, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, 900-909.

Piton, O., Grass, T. et Maurel, D., 2003, « Linguistic resource for NLP. Ask for 'Die Drei Musketiere' and meet 'Les Trois Mousquetaires' », *NLDB* (8th International Conference on Applications of Natural Language to Information Systems).

Siblot, P., 1994, « Compte rendu de K. Jonasson (1994) », *Cahiers de praxématique*, 23, 157-159.

Siblot, P., 1995, « Noms et images de marque. De la construction du sens dans les noms propres », in Noailly, M. (éd.), *Nom propre et nomination*, Paris : Klincksieck.

Tamba, I., 1994, « Pronominaux personnels en français et en japonais », *Faits de langues*, 3, 221-224.

